

# PAPI

## Vienne Aval

Programme  
d'Actions  
de Prévention  
des **Inondations**

Lettre n°5 : Recueil des réalisations Mars 2023  
sur la période 2018-2022

### ÉDITO

**François BOCK,**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
de l'EPTB Vienne



Au cours de la période 2018/2022, le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) Vienne aval a réuni 6 porteurs de projets : l'EPTB Vienne, la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut, la ville de Châtelleraut, le Département de la Vienne, le Syndicat Mixte Vienne et Affluents (SMVA), la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Vienne. Ces actions ont permis d'améliorer la connaissance et la sensibilisation du public, de renforcer la sécurité des populations exposées et de réduire la vulnérabilité du territoire\*. Ce programme s'est achevé fin 2022 avec 91% des actions réalisées et 1,35 millions d'euros engagés soit environ 84% du montant prévisionnel. Ce résultat positif illustre le niveau d'investissement des partenaires que je remercie vivement.

Le PAPI Vienne aval se termine mais l'action se poursuit puisque le comité de pilotage a validé à l'unanimité un nouveau programme début février sur un périmètre étendu et surtout « hydrographiquement » cohérent : le PAPI Vienne – Clain. Actuellement en cours d'instruction auprès des services de l'Etat et sous réserve de sa labellisation, il sera opérationnel fin 2023 pour une durée de 6 ans. Plusieurs opérations s'inscrivent dans la continuité (pose de repères de crues, ateliers pédagogiques, diagnostics de vulnérabilité, ...) et d'autres sont nouvelles, en lien notamment avec des problématiques émergentes comme les ruissellements.

Ces programmes sont une opportunité offerte aux collectivités puisqu'ils permettent de mobiliser des financements dédiés mais aussi d'adapter notre territoire pour faire face à des événements majeurs dans un contexte de changement climatique.

Ce recueil des réalisations vise à vous apporter un bilan synthétique des principaux résultats obtenus au cours du PAPI Vienne aval mais pour en savoir plus, vous avez également la possibilité de consulter le site internet de l'EPTB Vienne [www.eptb-vienne.fr](http://www.eptb-vienne.fr).

### SOMMAIRE

- p.2 : Rappel de la démarche
- p.3 : Bilan technique et financier
- p.4-5: Quelques exemples d'actions du PAPI Vienne aval 2018 - 2022
- p.6-11: Bilan des actions
- p.12 : Vers un nouveau PAPI ?

\* Availles-en-Châtelleraut, Bellefonds, Bonnes, Bonneuil-Matours, Cenon-sur-Vienne, Châtelleraut, Chauvigny, la Chapelle-Moulière, Naintré, Valdivienne et Vouneuil-sur-Vienne.

# Rappel de la démarche

Les événements du passé révèlent que le bassin de la Vienne est sensible aux phénomènes d'inondation. La Vienne a connu sa dernière crue centennale en 1913 suite à des précipitations exceptionnelles. Malgré l'ampleur des inondations constatées, aucune perte en vie humaine n'a été déplorée. En revanche, les caves et de nombreuses rues ont été inondées et des usines ont dû suspendre quelque temps leur activité.



Crue de la Vienne, 1994, quai Napoléon à Châtellerault  
Image : Centre Châtelleraudais d'Histoire et d'Archives

En 1994 une crue significative (période de retour 20 ans) a inondé certains quartiers de Châtellerault. Sur la rive droite, la rue des Cordeliers est sous 5m d'eau, seules émergent la partie haute de la cabine téléphonique et l'enseigne du café.



Îlot des cordeliers, 1896  
Image : Centre Châtelleraudais d'Histoire et d'Archives

L'inondation est un phénomène naturel. Même en nous employant à le limiter, nous ne pourrions jamais l'empêcher. Pour les habitants comme pour les acteurs publics et privés, bien connaître le risque et anticiper son arrivée permettent de mieux gérer la crise, le moment venu.

C'est dans cette perspective que la mise en place du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) Vienne aval en 2018 sur 11 communes présentes le long de la Vienne (Châtellerault, Naintré, Cenon-sur-Vienne, Availles-en-Châtellerault, Vouneuil-sur-Vienne, Bonneuil-Matours, Bellefonds, La Chapelle-Moulière, Bonnes, Chauvigny et Valdivienne) a permis de faire émerger une démarche cohérente de gestion des inondations.

## LES CHIFFRES CLÉS DU PAPI VIENNE AVAL

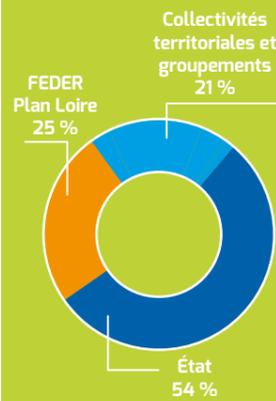
Montant prévisionnel en 2018

1 617 824 €

Calendrier du programme 2018-2022

6 signataires | 22 actions programmées

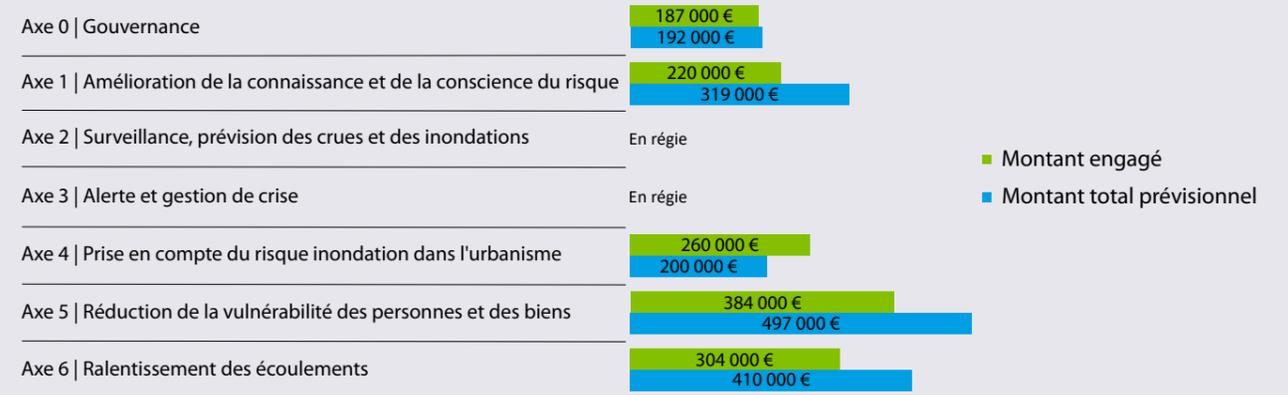
### Plan de financement



## Bilan du PAPI

### Bilan financier

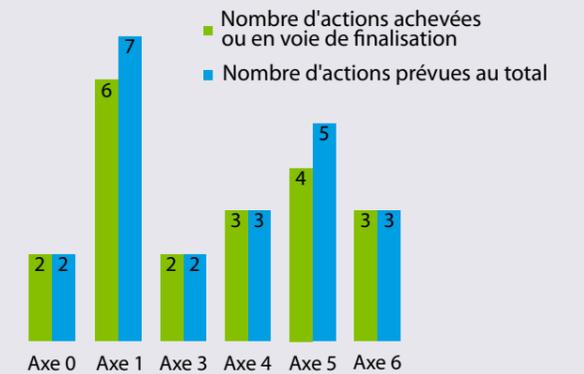
Sur la durée globale du PAPI Vienne aval, 1 355 000 € sur 1 618 000 € auront été engagés, soit 84 % du montant prévisionnel. Le décalage par rapport aux prévisions s'explique par des coûts moins onéreux qu'initialement prévu et des actions faiblement engagées ou abandonnées totalement (2).



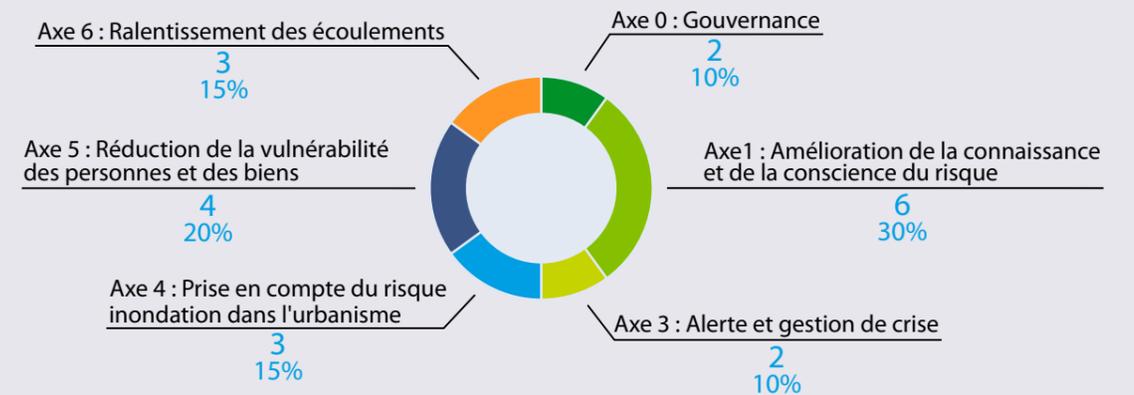
### Bilan technique

Sur les 22 actions labellisées dans le PAPI Vienne aval, 91 % ont été mises en œuvre.

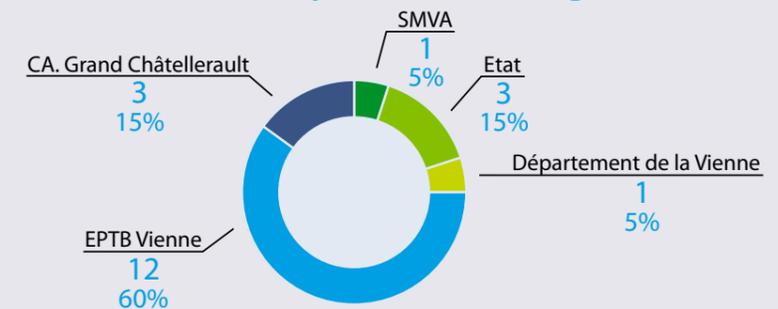
4 actions sont toujours en cours fin 2022 et se poursuivront sur 2023 : élaboration du prochain PAPI, régularisation des ouvrages hydrauliques sur la commune de Chauvigny et la révision des PPRI Clain et Vienne.



### Répartition du nombre d'actions réalisées par axe



### Répartition du nombre d'actions réalisées par maître d'ouvrage



#### LES PORTEURS DE PROJETS :



#### LES FINANCEURS



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

6 porteurs de projets ont participé à la mise en œuvre autour de ce programme d'action coordonné par l'EPTB Vienne jusqu'en 2022. De nombreuses actions ont été mises en place grâce à des financements mobilisables via le PAPI.

# Quelques exemples d'actions du PAPI Vienne aval 2018 - 2022

## Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

### Recensement et pose de repères de crue

- Repères de crue installés

### Elaboration d'un plan de communication autour du risque d'inondation

- 🗨️ Organisation d'ateliers pédagogiques auprès d'écoles primaires

## Alerte et gestion de crise

### Pilotage de l'élaboration d'un Plan de Gestion du Trafic (PGT) inondation sur la Vienne

- ⋯ Déviations routières prévues en cas d'inondation

## Réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes

### Analyse de la vulnérabilité du territoire et diagnostics de la vulnérabilité sur l'habitat, les équipements et services publics

- 🏠 Diagnostics d'habitations effectués

### Analyse de la vulnérabilité des ouvrages d'art départementaux situés sur la Vienne depuis Valdivienne jusqu'à Châtelleraut

- 🚧 Diagnostics de ponts effectués

## Ralentissement des écoulements

### Développement d'un plan de gestion des ruissellements

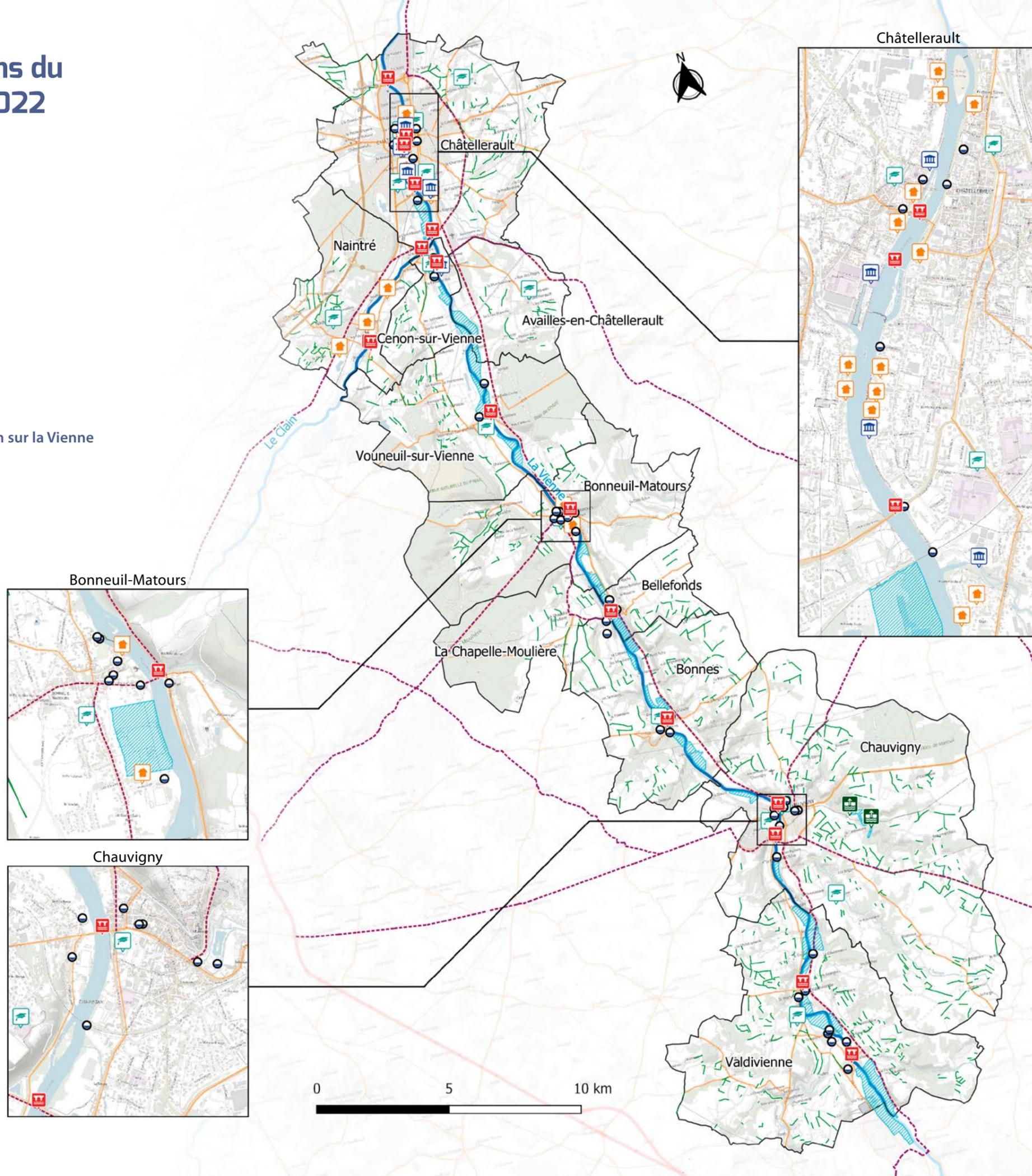
- 🌿 Propositions d'aménagements paysagers pour limiter le ruissellement

### Identification des zones d'expansion de crue existantes et potentielles et évaluation de leurs fonctionnalités

- 🌊 Zones d'Expansion de Crue

### Reconnaissance en tant qu'aménagements hydrauliques des ouvrages situés sur le Talbat (commune de Chauvigny) et définition des travaux

- 🏗️ Barrages écrêteurs de crue du Talbat



# Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque (Axe 1)

## Recensement des évènements passés

Le passé nous a montré que le bassin de la Vienne n'est pas épargné par les phénomènes d'inondation. Si la dernière crue centennale de la Vienne remonte à 1913, plus récemment, en 1982 et 1994 le territoire de Châtellerault a été impacté par de fortes crues.

Afin d'apprendre de ces évènements il convient d'entretenir et de valoriser la mémoire pour ne pas répéter les erreurs du passé. C'est pourquoi l'EPTB Vienne a mis en place une exposition itinérante présentant notamment le risque inondation sur le Bassin de la Vienne. Cette exposition peut être mise à disposition sur simple demande à l'EPTB Vienne.



Exposition présentée au salon de l'habitat 2021 de Châtellerault. Image : Ville de Châtellerault

## Recensement et pose de repères de crue

Cette action menée en étroite collaboration avec les communes du PAPI a permis d'installer 54 repères de crues normalisés sur le territoire du PAPI ainsi que 2 panneaux d'informations pédagogiques sur la commune de Chauvigny.

Un recueil, comportant les fiches de présentation de chaque repère de crue posé mais également les fiches de présentation des « marques de crue » de chaque commune, a été édité et est consultable en mairie et sur le site internet de l'EPTB Vienne.



Repère de crue à l'entrée de Bellefonds. Image : EPTB Vienne

**250 marques recensées**  
**54 repères posés**

## Elaboration d'un plan de communication autour du risque d'inondation

La culture du risque est peu présente sur le territoire. Il est donc important de multiplier les actions de communication auprès de la population pour la sensibiliser au risque inondation. Afin d'assurer la mise en œuvre d'un plan de communication cohérent et homogène entre toutes les communes du PAPI, l'EPTB a mis en place plusieurs opérations de communication sur le territoire :

A titre d'exemple, un livret pédagogique a été diffusé lors d'ateliers pédagogiques et mis à disposition des habitants des 11 communes du PAPI, des ateliers pédagogiques ont été réalisés au sein des écoles par les CPIE Seuil du Poitou et Val de Gartempe au cours des années scolaires 2019-2020 et 2021-2022.



Plaquette disponible : <https://eptb-vienne.fr>

**9720 exemplaires du livret «Les bons gestes qui sauvent» distribués**

## Lettre d'information PAPI

Éditée annuellement à environ 500 exemplaires et diffusée auprès des différentes collectivités présentes sur le territoire du PAPI, cette lettre d'information est le principal vecteur d'information sur le programme. Elle permet de communiquer autour des actions entreprises, du budget investi et d'informer de l'état d'avancement des projets.

Il s'agit de la 5ème et dernière lettre d'information du PAPI Vienne-Aval. Cette dernière venant faire le bilan de toutes les actions entreprises au cours de ces 5 dernières années. Elle laissera la place à la lettre d'information du PAPI Vienne-Clain qui succède au PAPI Vienne-Aval (voir la dernière page de ce document).



**environ 500 exemplaires diffusés par an, pendant 5 ans**

## Elaboration d'une base de données sur les enjeux en zone inondable

Appréhender les différentes vulnérabilités est une composante essentielle du défi « Mieux savoir pour mieux agir » identifié au niveau national. Un observatoire de la vulnérabilité aux inondations a été créé afin de mutualiser les informations des différents producteurs de données pour aboutir à une base de données sur les enjeux la plus exhaustive possible, lisible et partagée.

Partager cette connaissance avec le plus grand nombre est le principal objectif de cet observatoire.

Vous pouvez le retrouver sur le site internet de l'EPTB Vienne ou directement à l'adresse : [obs-inondation.eptb-vienne.fr](https://obs-inondation.eptb-vienne.fr)



**3500 habitants localisés en zone inondable sur les communes du PAPI Vienne aval**

## Focus Sur les ateliers pédagogiques

« Le PAPI déploie un projet de mobilisation des acteurs locaux au plus proche du territoire les concernant, ainsi qu'une médiation et sensibilisation auprès des habitants et scolaires en direct et sur le terrain pour comprendre in situ les risques et dangers mais aussi la prévention et l'anticipation à avoir en cas d'alerte. »

M. Frédéric LASSALLE, Chargé de Mission au CPIE Val de Gartempe et animateur des ateliers pédagogiques



Une visite des repères de crues à Châtellerault avec une classe. Image : EPTB Vienne

**41 classes de CM1-CM2 sensibilisées**  
**1024 élèves participants**

2 Maîtres d'ouvrage

EPTB Vienne  
Ville de Châtellerault

7 actions

220 000€ TTC investis

86 % d'actions réalisées

## Alerte et gestion de crise (Axe 3)

2 Maîtres d'ouvrage

EPTB Vienne  
Direction  
Départementale  
Des Territoires 86

2 actions

En régie

100 %  
d'actions  
réalisées

### Analyse de l'opérationnalité du volet inondation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) des communes

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil de gestion de crise obligatoire pour l'ensemble des communes du PAPI. Il est réalisé sous la responsabilité du Maire, à l'échelle de la commune pour planifier les actions des acteurs locaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

L'EPTB Vienne a produit une analyse du volet inondation des PCS des communes du PAPI permettant d'identifier les points forts et ceux à améliorer dans l'objectif d'optimiser leur mise en œuvre en cas d'alerte.

Cette démarche a permis d'impulser une actualisation des documents et de faire émerger des pistes de réflexion pour un renforcement du volet inondation de certains PCS.



Extrait des fiches bilan réalisées par l'EPTB Vienne  
Source : EPTB Vienne

100% des PCS des 11 communes du PAPI analysés

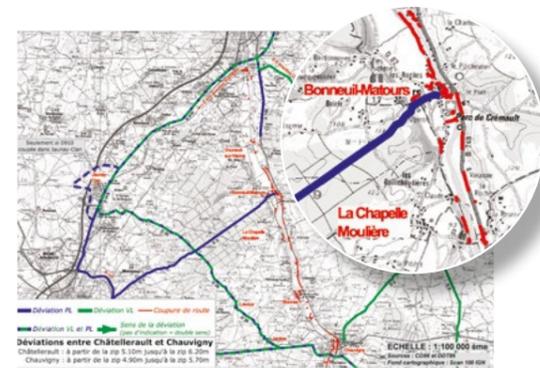
### Élaboration d'un Plan de Gestion du Trafic (PGT) inondation sur la Vienne

Un Plan de Gestion de Trafic est élaboré pour faire face à des perturbations de circulation routière nécessitant une action coordonnée des autorités et des différents services participants à l'exploitation de la route sur un axe ou un réseau déterminé.

Il permet d'anticiper les effets que pourraient avoir une crise majeure telle qu'une inondation sur de nombreux axes routiers et de favoriser le retour à une situation normale.

Ce plan définit notamment les différentes mesures de gestion du trafic à mettre en place (déviations VL/PL, coupures de routes...) pour plusieurs scénarios d'inondation concernant la rivière Vienne.

Cette action a été réalisée par la Direction Départementale des Territoires (DDT) 86, en étroite collaboration avec les administrations responsables de l'exploitation des routes sur le département de la Vienne, en premier lieu desquelles le Département de la Vienne ainsi que les directions interdépartementales des routes (DIRCO).



Extrait de carte des déviations routières. Source : DDT86

## Le PAPI Vienne aval, une démarche efficace et appréciée

L'EPTB Vienne a réalisé une enquête de satisfaction auprès de ses partenaires engagés dans le PAPI Vienne aval afin de connaître leur ressenti quant à son efficacité. Il en ressort que :

100%  
Considèrent que l'accompagnement de l'EPTB Vienne leur a été utile

62%  
N'auraient pas mis en place ce type d'action s'ils n'avaient pas été signataires du PAPI

85%  
S'engageraient dans une seconde démarche PAPI

## Prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme (Axe 4)

### Intégration d'un volet sur la prise en compte du risque inondation dans les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) du territoire

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un outil de planification à l'usage des collectivités permettant de garantir la cohérence des différentes politiques locales (urbanisme, habitat, transport, développement économique, loisirs, régulation du trafic automobile...).

Afin d'assurer l'homogénéité des politiques menées localement avec les recommandations résultant des différentes études menées sur le risque inondation dans le cadre de ce PAPI, des objectifs ont été définis dans les SCOT Seuil du Poitou et SCOT Sud Vienne.

Des recommandations ont ainsi été inscrites afin d'encourager un esprit de solidarité amont-aval, en favorisant, par exemple, la préservation et la restauration des Zones d'Expansion de Crue (ZEC) sur le territoire des communes disposant de tels espaces qui permettent en écrétant une partie des débits de soulager les communes en aval et d'assurer une plus grande maîtrise de l'aléa.



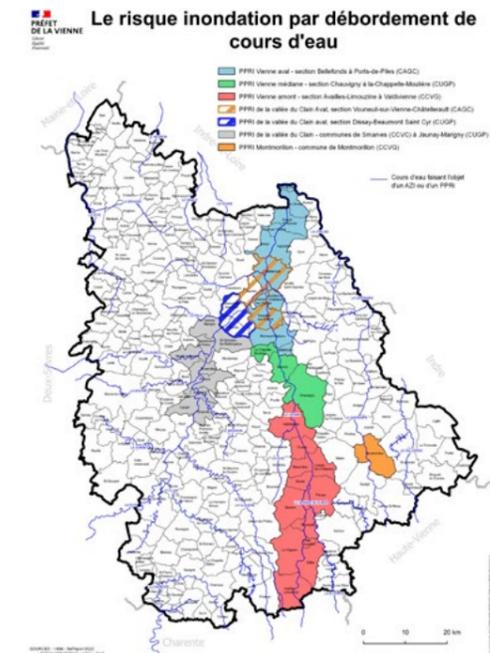
Crue de la Vienne en 1994  
Image : Commune de Châtelleraut

### Elaboration et révision des Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du Clain aval et de la Vienne

La prise en compte des conséquences d'une inondation est un paramètre essentiel de l'organisation et l'aménagement du territoire. Dans cette optique, la DDT de la Vienne a entrepris de réviser les 7 Plans de Prévention des Risques Inondation du département afin de mieux prendre en compte ces aléas dans les projets futurs.

Le PPRI est un document élaboré par les services de l'État et approuvé par le Préfet. Constitué de documents graphiques (carte des événements passés, des aléas, des enjeux, zonage réglementaire) et d'un règlement (règles d'urbanisme, de construction, d'utilisation du sol), il s'agit d'une servitude d'utilité publique, annexée aux documents d'urbanisme (PLU, SCoT...).

La révision des 7 PPRI du département de la Vienne, encore en cours, sera complétée à l'horizon 2023-2024.



Carte des PPRI du département de la Vienne. Source : DDT86

### Les prochaines étapes pour la révision des PPRI

« L'association et la concertation des parties prenantes ont été menées tout au long du processus. Suite à la présentation de la démarche réglementaire et l'approche historique du terrain, la cartographie des enjeux et aléas a pu être proposée pour l'ensemble des PPRI. Une fois la phase de caractérisation de l'aléa achevée, la phase de proposition des cartes de zonage et du règlement a été faite pour l'ensemble des PPRI. La phase de consultation des personnes publiques associées sera menée préalablement à la réalisation des enquêtes publiques. Les enquêtes publiques seront réalisées au cours des années 2023 et 2024. »

Direction Départementale des Territoires de la Vienne

2 Maîtres d'ouvrage

EPTB Vienne  
Direction  
Départementale  
Des Territoires 86

3 actions

260 000€ TTC investis

100 %  
d'actions  
réalisées

## Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens (Axe 5)

### 3 Maîtres d'ouvrage

Communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut  
Département de la Vienne  
EPTB Vienne

### Analyse de la vulnérabilité des habitats, activités économiques et services publics

Considérant la proportion de l'agglomération de Châtelleraut concernée par le risque inondation, il importe d'avoir une connaissance approfondie des conséquences que pourrait engendrer une inondation afin de pouvoir définir une stratégie adaptée.

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut a ainsi supervisé la réalisation de diagnostics de vulnérabilité sur divers bâtiments publics et privés du secteur :

- 6 équipements et services publics
- 18 habitations
- 10 entreprises de secteurs d'activité divers

Ces diagnostics évaluent notamment les différents impacts matériels, environnementaux et humains que pourrait avoir une crue d'importance et permettent ainsi d'engager une réflexion sur les meilleurs moyens pour se protéger des différents risques identifiés.



Crue de la Vienne en 1994  
Image : Commune de Châtelleraut

### Analyse de la vulnérabilité des réseaux

Cette étude, menée sous maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Vienne et en collaboration avec les gestionnaires de réseaux locaux, s'étend sur les communes du Territoire à Risque Important (TRI) de Châtelleraut. Elle a permis d'identifier les impacts de plusieurs scénarios d'inondation (fréquent, moyen, extrême) sur les pertes de services pour la collectivité et les effets « dominos ».

A partir de ce diagnostic, des actions à la fois structurelles et organisationnelles ont été déterminées afin de réduire les vulnérabilités identifiées : amélioration du suivi et de l'anticipation de l'évènement, mise en place d'un fonctionnement en mode dégradé ou alternatif des réseaux, protection des composants critiques exposés, collaboration entre gestionnaires.

On estime qu'actuellement environ 1000 abonnés pourraient être victimes de perturbations électriques en cas de nouvelle crue centennale.

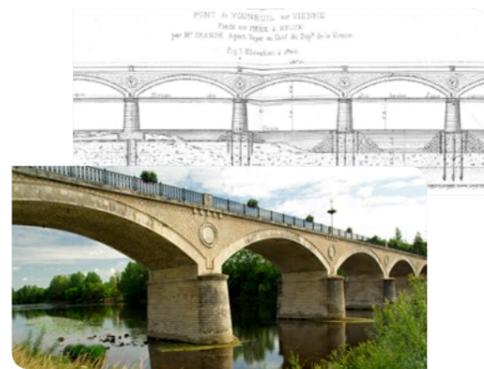
### Analyse de la vulnérabilité des ouvrages d'art

Il existe sur la Vienne et le Clain plusieurs ouvrages d'art de type « ponts » situés en zone inondable et susceptibles d'être impactés.

Afin d'étudier les effets qu'aurait une crue de grande ampleur sur les différents réseaux de transports, le Département de la Vienne a initié une analyse de vulnérabilité sur 17 édifices dont 14 sur la Vienne et 3 sur le Clain.

8 ont été identifiés comme prioritaires et ont fait l'objet de diagnostics approfondis. Ces diagnostics permettent de vérifier l'état général de chaque ouvrage et de vérifier que leur structure est toujours adaptée en fonction des différents scénarios d'inondation possibles.

Ces études ont permis d'avoir une connaissance approfondie des risques s'appliquant à chaque ouvrage.



Le pont de Vouneuil-sur-Vienne, datant de 1880  
Image : Hamon JP - wikipedia



Transformateur électrique à proximité du pont Henri IV à Châtelleraut.  
Image : Google Street View

## Ralentissement des écoulements (Axe 6)

### Développement d'un plan de gestion des ruissellements

L'artificialisation des sols aggrave les phénomènes de ruissellement des pluies vers les cours d'eau en l'empêchant de s'infiltrer, et augmente en définitive l'élévation du niveau des eaux en cas de forte pluies.

Pour contrer cet effet domino, le Syndicat Mixte Vienne et Affluents (SMVA) a élaboré un plan de gestion à l'échelle des micro-bassins versants qui alimentent les communes de Valdivienne à Châtelleraut.

Les études préalables à cette élaboration ont permis d'améliorer la connaissance des phénomènes de ruissellements au niveau local, d'aider à définir des opérations d'aménagement et de poser les bases d'un programme d'actions (dont travaux) de gestion de ruissellements.



Extrait de l'étude de ruissellement réalisée par le SMVA et d'un fossé à redents. Image : zonestampons.onema.fr

### Identification des zones d'expansion de crue existantes et potentielles

Les Zones d'Expansion de Crue (ZEC) jouent un rôle important dans la limitation de l'impact des crues. Ces zones plus ou moins naturelles peuvent être mises à contribution lors de montées des eaux pour permettre à la rivière de s'étendre sur l'ensemble de leur lit majeur et ainsi limiter le débit transitant vers l'Aval.

Cette étude, menée par le cabinet EGIS Eau sous maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Vienne, a permis d'établir un relevé précis des ZEC existantes et potentielles sur le territoire. Cette action a permis de mettre en place une stratégie de protection et de gestion et d'étudier la faisabilité d'opération d'aménagement ou de reconquête de ZEC afin de leur permettre de reprendre leur rôle naturel et ainsi contribuer à l'abaissement des hauteurs d'eau dans les zones inondées et à la réduction des enjeux en zone inondable.

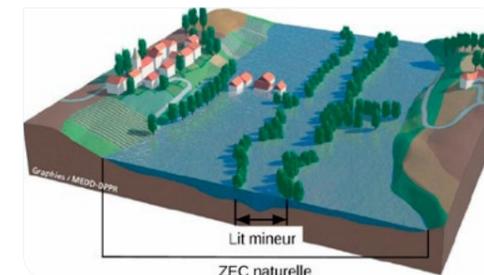


Schéma représentant la zone d'expansion des crues  
Image : MEDD/DGPR

51 ZEC identifiées  
1381 Ha de surface totale en cas de crue centennale

### 2 Maîtres d'ouvrage

Syndicat Mixte Vienne et Affluents  
EPTB Vienne

### 3 actions

304 000€ TTC investis

100% d'actions réalisées

### Etude des ouvrages hydrauliques situés sur le Talbat (commune de Chauvigny)

La commune de Chauvigny possède deux retenues écrêteuses de crues en amont sur le ruisseau du Talbat, l'affluent de la Vienne traversant le centre de la commune.

Avec l'évolution de la réglementation sur les aménagements hydrauliques, il était devenu nécessaire d'expertiser ces ouvrages afin de les remettre en conformité avec les nouvelles règles.

Les différentes études réalisées ont démontré leur importance de protection contre les inondations au niveau local mais également quelques travaux sont également nécessaires et seront mis en place par Grand Poitiers dans les années à venir afin qu'ils puissent continuer à jouer leur rôle de protection.



L'ouvrage hydraulique de la Vallée de la Roche  
Image : EPTB Vienne

# Vers un nouveau PAPI ?

**L'extension du Territoire à Risque Important (TRI) validée par arrêté préfectoral fin 2018 a conduit à la révision de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) sur un périmètre plus vaste.**

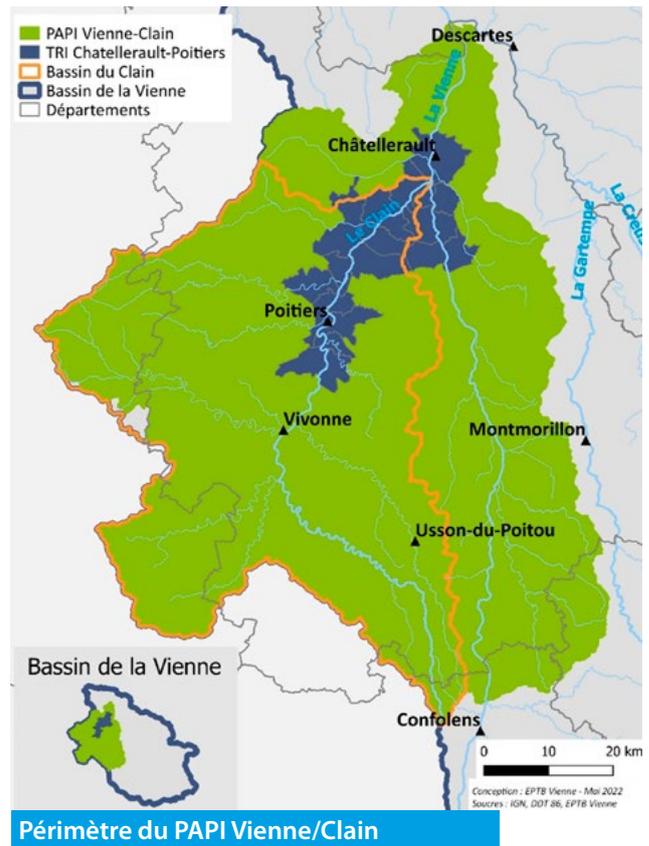
Elle s'étend désormais depuis la confluence Vienne/Issoire jusqu'à la confluence Vienne/Creuse en y intégrant le bassin du Clain.

Ce travail de révision de la Stratégie, animé par l'EPTB Vienne, implique naturellement une évolution du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) Vienne aval.

## Un deuxième PAPI sur un territoire plus vaste afin de poursuivre la dynamique engagée.

Le bilan très encourageant du PAPI Vienne aval a incité l'EPTB Vienne et l'ensemble de ses partenaires à poursuivre le travail engagé pour réduire la vulnérabilité du territoire face au risque inondation. Dès 2021, l'Établissement a engagé l'élaboration du PAPI Vienne-Clain qui se déroulera sur la période 2024 – 2029.

Son périmètre est identique à celui de la Stratégie inondation soit environ 5 400 km<sup>2</sup>.



### LES CHIFFRES CLÉS DU PAPI VIENNE/CLAIN

**6 400 000€**  
financés à 72%

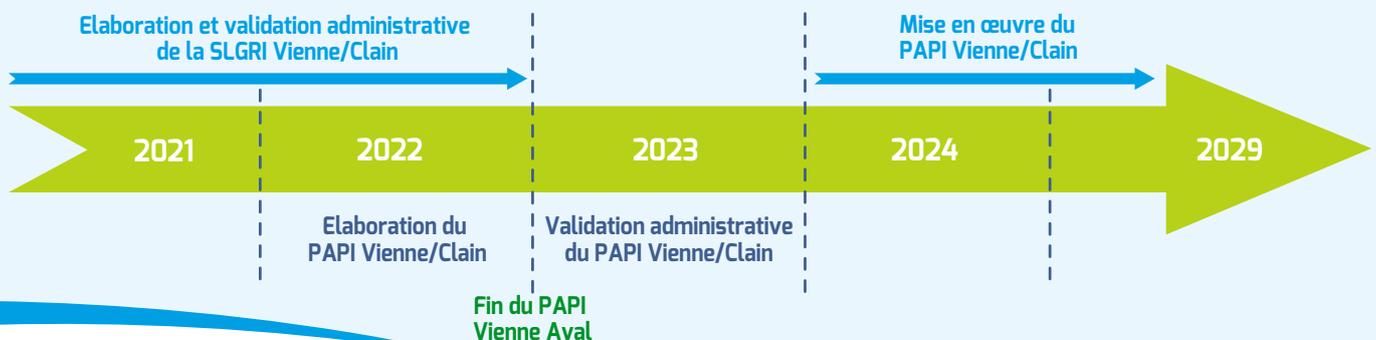
Calendrier du programme  
**2024-2029**

**37**  
actions programmées

**9**  
porteurs de projets dont l'EPTB Vienne

Ce second programme prendra la suite du PAPI Vienne aval à compter de 2024 jusqu'en 2029.

### Vers la mise en place du PAPI Vienne/Clain



#### LE COORDONNATEUR :

EPTB Vienne  
Bâtiment Galiléo - 20 rue Atlantis  
Parc Ester Technopole  
87 068 LIMOGES Cedex  
05.55.06.39.42  
Antenne de Poitiers : 05.86.16.10.70  
f.blaize@eptb-vienne.fr

#### LES PORTEURS DE PROJETS :



#### LES FINANCEURS



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.